



# Les évolutions récentes de l'emploi salarié dans la région mulhousienne

Ouf ! C'est reparti...





# SOMMAIRE

<b>L'évolution de l'emploi, du national au local</b>	<b>04</b>
Du national au départemental	04
A l'échelle des aires urbaines	04
A l'échelle des EPCI	04
<b>Les évolutions de l'emploi dans m2A</b>	<b>05</b>
<b>Les évolutions de l'emploi dans m2A par secteur</b>	<b>06</b>
Industrie : stabilisation au 2ème trimestre 2017	06
Construction : la reprise se confirme	07
Commerce : des effectifs stabilisés	07
Services marchands : des créations d'emploi	08
Services non marchands : timide reprise de l'emploi	08
Intérim joue au yoyo	09
<b>La structure de l'emploi dans m2A</b>	<b>10</b>
Le poids des services se renforce, celui de l'industrie se réduit	10
Une structure de l'emploi spécifique	10
<b>Quels types de postes créés en 2015 et 2016 ?</b>	<b>11</b>
Industrie : prime aux CDI	11
Construction : championne de la pérennité	11
Commerce : en situation intermédiaire	11
Services marchands : une croissance des effectifs alimentée par les CDD courts	12
Services non marchands : une traditionnelle précarité	12
L'emploi des femmes est beaucoup plus précaire	13
Les +50 ans sont les plus précarisés	13
Les grandes entreprises championnes de la précarité	13





## Ce qu'on peut retenir

**Après deux trimestres (fin 2016 et début 2017) où la dynamique de reprise de l'emploi s'essouffait, les résultats du deuxième trimestre montrent une nette reprise de l'emploi dans l'agglomération mulhousienne.**

En fait, **les variations les plus fortes sont dues à l'intérim** qui avait perdu 1100 postes fin 2016, début 2017 et qui en regagne presque 800 au deuxième trimestre 2017.

Mais, autre bonne nouvelle, **les effectifs industriels sont stabilisés**. Certes l'automobile perd encore des emplois, mais, dans l'ensemble, l'emploi industriel est quasiment stable dans m2A au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Ce secteur représente toujours une part de l'emploi plus importante qu'au plan national avec **de bonnes performances dans la chimie, la plasturgie...** qui maintiennent leurs effectifs, voire les augmentent.

De même, les effectifs de **la construction** sont orientés à la hausse.

Dans **le commerce**, la hausse du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 efface les pertes des trimestres antérieurs.

Tandis que **les services marchands et non marchands** (dans une moindre mesure) sont toujours orientés à la hausse de l'emploi.

**Malgré ce, la performance locale est légèrement plus faible que la croissance constatée en France** et les territoires situés au nord et au centre du département (aires de Colmar et Guebwiller notamment) se montrent plus dynamiques. A l'opposé, la vallée de la Thur, Rhin-Brisach et les environs d'Altkirch ne connaissent pas de reprise de l'emploi.

**En ce qui concerne la qualité des emplois proposés, la part des CDI tend à croître** dans l'industrie, la construction et le commerce et, dans une moindre mesure dans les services marchands.

Mais, dans les services, qu'ils soient marchands ou non, le CDD court est roi et représente presque 70% des contrats.

**Les femmes ont des emplois nettement plus précaires que ceux des hommes**. Ceux-ci sont en effet plus présents dans l'industrie et la construction, secteurs qui ont un taux d'embauche en CDI et contrats longs supérieur aux autres secteurs.

De la même manière, il vaut mieux avoir entre 25 et 50 ans pour bénéficier de contrats CDI ou CDD longs. **Les plus de 50 ans ont peu de chance d'avoir un CDI ou un CDD longs**, leurs contrats sont à plus de 70% des CDD courts.

De même, **les petites entreprises se distinguent avec un taux d'embauches durables nettement supérieur aux grandes entreprises** qui donnent leur préférence aux contrats de courte durée.

### A lire sur [www.aurm.org](http://www.aurm.org)

Les évolutions récentes de l'emploi salarié : la reprise a (enfin) eu lieu, janvier 2017

Les évolutions récentes de l'emploi salarié : un peu d'optimisme pour l'avenir ?, avril 2017

Les évolutions récentes de l'emploi salarié : des résultats décevants au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, août 2017

### Les sources

Comme d'habitude, les données présentées sont intégralement issues de l'URSSAF et doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

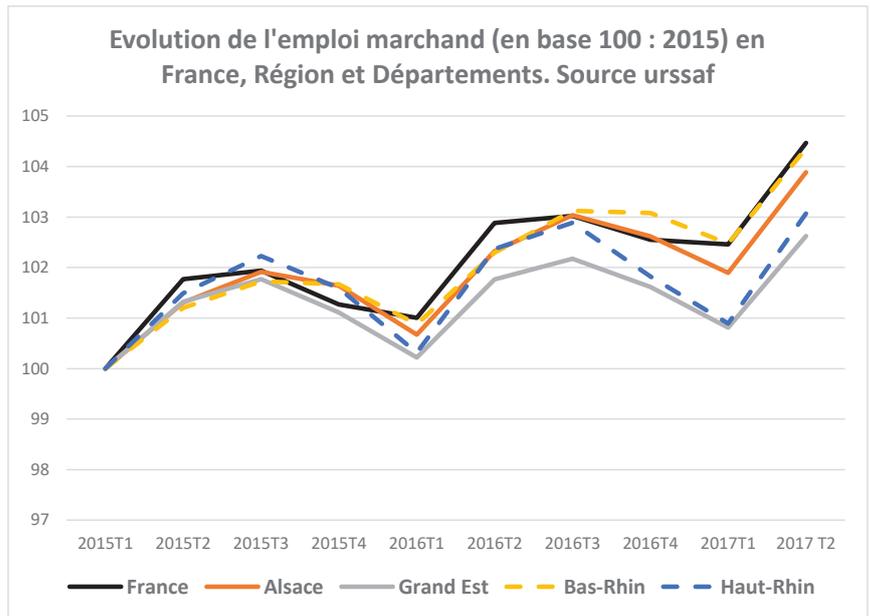


## L'évolution de l'emploi, du national au local

### ➔ Du national au départemental

Le Haut-Rhin, qui avait perdu beaucoup de postes au cours des deux précédents trimestres, retrouve une dynamique positive au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017. Le rythme de création de postes est même très légèrement supérieur à celui constaté en France (2,16% contre 1,96% en France).

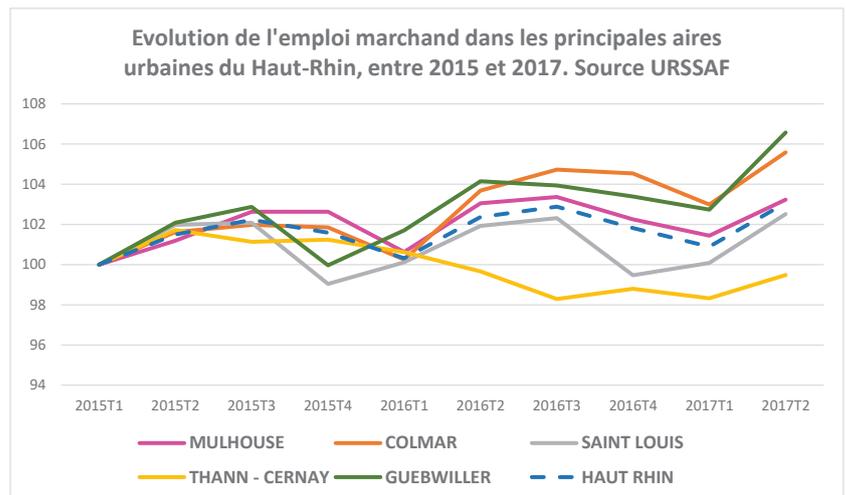
Sur l'ensemble de la période de reprise (2015-2017), le rythme est cependant inférieur à l'évolution nationale de l'emploi : +3,1% contre +4,5.



### ➔ A l'échelle des aires urbaines

A l'échelle des aires urbaines, Colmar et Guebwiller montrent toujours une dynamique de croissance supérieure à la moyenne départementale avec +2,52 et +3,74% entre le 1er trimestre et le deuxième trimestre 2017.

Saint Louis se reprend bien et recolle à la moyenne, tandis que Thann-Cernay reste en deça (+1,18%). Sur l'ensemble de la période 2015/2017, l'emploi au mieux y stagne

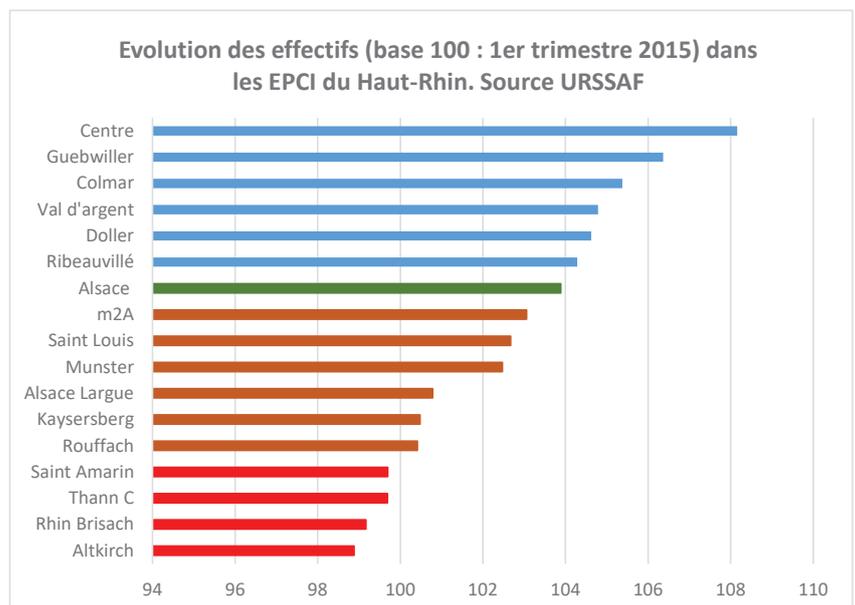


### ➔ A l'échelle des EPCI

Certaines intercommunalités, plutôt situées au nord du département, réussissent à réaliser une performance supérieure à celle de l'Alsace.

M2A, Saint Louis et Munster sont légèrement en deça.

Sept EPCI stagnent voire perdent des postes depuis le début 2015, c'est le cas pour Rhin-Brisach, Altkirch et la vallée de la Thur.





## L'évolution de l'emploi salarié du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 dans m2A

Globalement, sur la période allant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, **l'économie mulhousienne est créatrice d'emplois**. On compte à peu près 2 500 emplois de plus en fin de période.

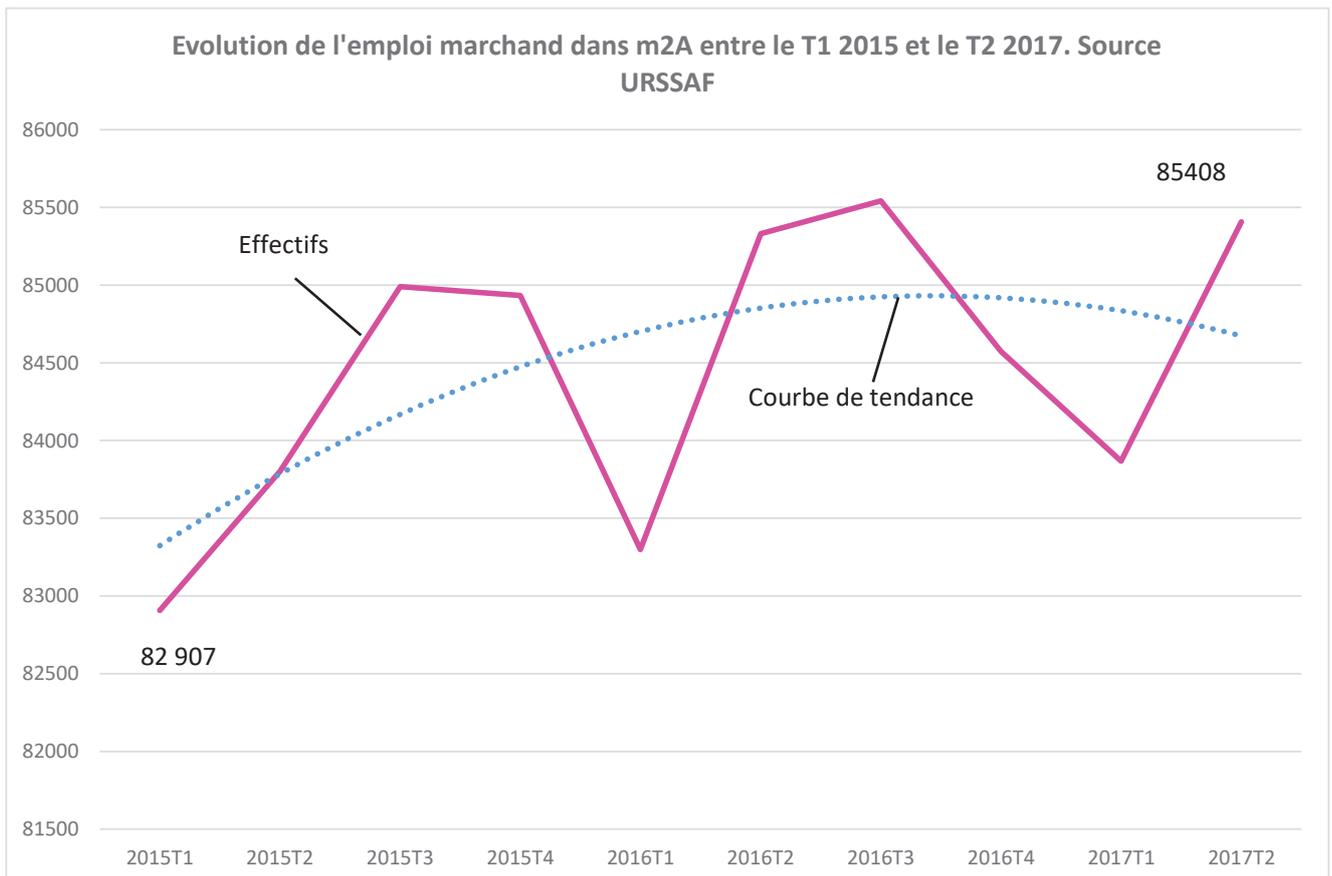
Après deux trimestres de suite où l'emploi se repliait, le 2<sup>ème</sup> trimestre a vu la création de 1500 emplois supplémentaires.

L'indice s'établit à 103,2 (base 100 : 1<sup>er</sup> trimestre 2015) alors qu'il s'établit à 104,5 pour la France.

**La croissance de l'emploi est donc légèrement moindre que celle constatée au plan national.**

### A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.



**Une reprise qui annule presque deux trimestres de repli.**

Le manque d'ampleur de la série chronologique, incite à une lecture prudente de ce graphe. Il y a une forte variabilité des données d'un trimestre à l'autre. Le solde sur toute la période 2015/2017 s'établit à 2500 emplois gagnés à peu près. Pour le seul deuxième trimestre 2017, on enregistre +1500 postes de travail dans m2A.



## Les évolutions de l'emploi dans m2A par secteur

Les évolutions sectorielles sont très contrastées. L'industrie ne perd plus d'emplois au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017. Le secteur du commerce stabilise à peu près ses effectifs après une période de décroissance. La construction voit sa situation se redresser. Les services marchands continuent de croître. Mais les plus fortes variations d'emploi et la majeure partie des créations sont dues à l'intérim qui rebondit après deux trimestres de fortes pertes.

### A savoir

Les services marchands comprennent les activités comme le transport, l'hôtellerie-restauration, les services aux entreprises ou aux particuliers dont le prix est fixé par le marché.

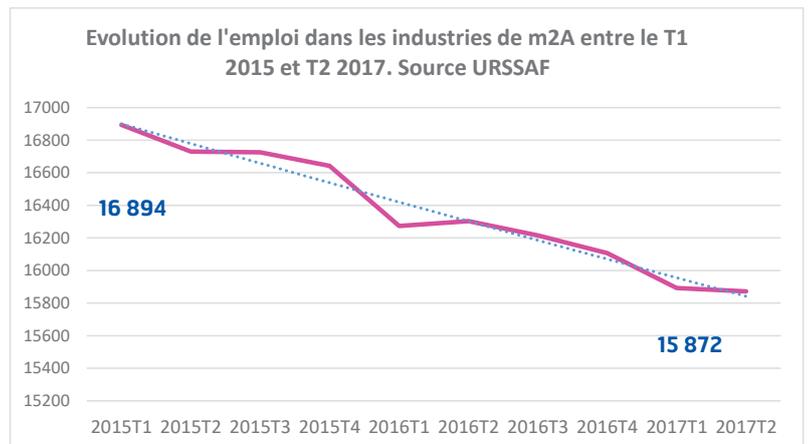
Les services dits non marchands ont un prix qui n'est pas ou partiellement fixé par le marché. C'est le cas dans l'enseignement, la santé, l'action sociale etc.

### ⊕ L'industrie : stabilisation au 2<sup>nd</sup> trimestre 2017

Du début 2015 à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, **les activités industrielles ont perdu quasi linéairement presque 6% de leurs effectifs**, soit 1 000 postes de travail.

Mais le second trimestre 2017 marque une pause, avec une stabilisation de l'emploi industriel.

Les pertes d'emploi se concentrent dans quelques activités. Les seules industries automobiles représentent 60% de la perte totale d'emplois. Le travail des métaux continue également de perdre des emplois. En deux ans, ce secteur a perdu 16% de ses effectifs.



**Les pertes d'emplois industriels sont continues et linéaires dans m2A mais l'emploi se stabilise au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017**

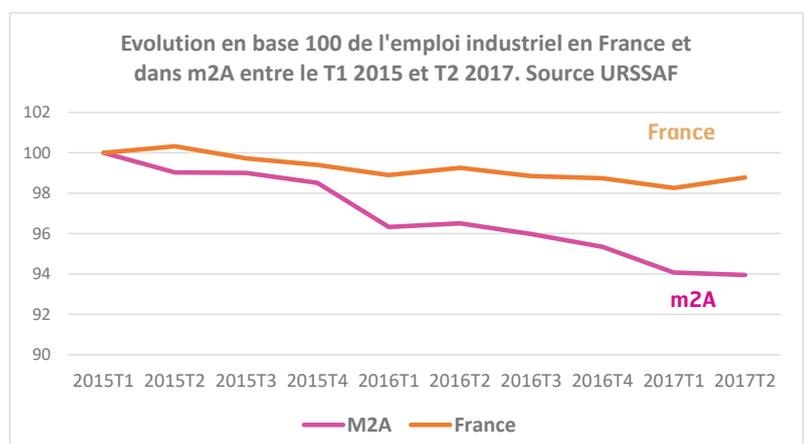
### Les principales pertes d'emplois industriels, par secteurs. Source URSSAF

Nb d'emplois perdus	2015/2017	en %
Industrie automobile	- 696	-10,2
Travail des métaux	-133	-15,8
Electricité, gaz, vapeur..	-100	-8,8
Autres activités	-219	-3,4

Toutes les activités industrielles ne sont pas logées à la même enseigne. Ainsi dans les industries extractives, le bois-papier, la chimie, la plasturgie, la fabrication de machines et d'équipements électriques, l'eau-assainissement-déchets, les résultats locaux sont meilleurs qu'en France. Dans ces activités, les effectifs sont à peu près stables, voire en très légère croissance (+120 emplois au total entre 2015 et 2017)

Les autres activités industrielles (dont la chimie et la plasturgie) ont des effectifs à peu près stables ; certaines gagnant même quelques emplois comme la fabrication de machines et équipements industriels, la gestion de l'eau et des déchets.

La forte spécialisation dans l'industrie automobile, qui représente 38,5% de l'emploi industriel local, explique sans doute que **les pertes d'emplois soient localement plus fortes qu'au plan national**. Sur la période allant de début 2015 à mi 2017, les industries françaises ont perdu 1,2% de leurs effectifs, là où les industries locales ont perdu 6% des leurs.



**Le rythme des pertes est supérieur à celui constaté en France**



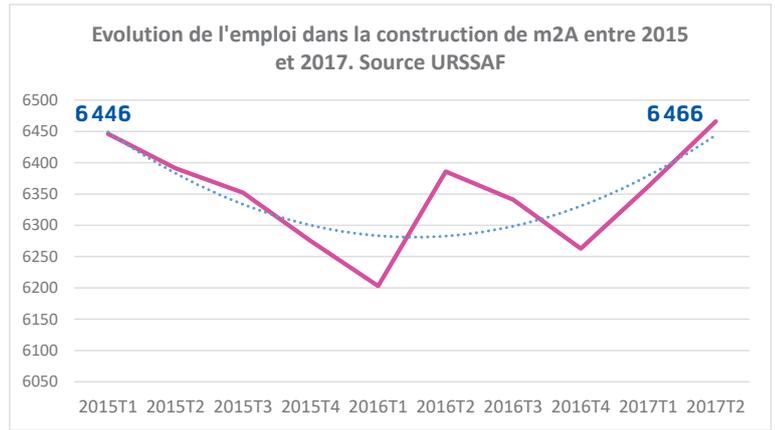
## ➔ La construction : la reprise se confirme

Sur l'ensemble de la période 2015/2017, **les effectifs de la construction sont stables, voire en très légère croissance**

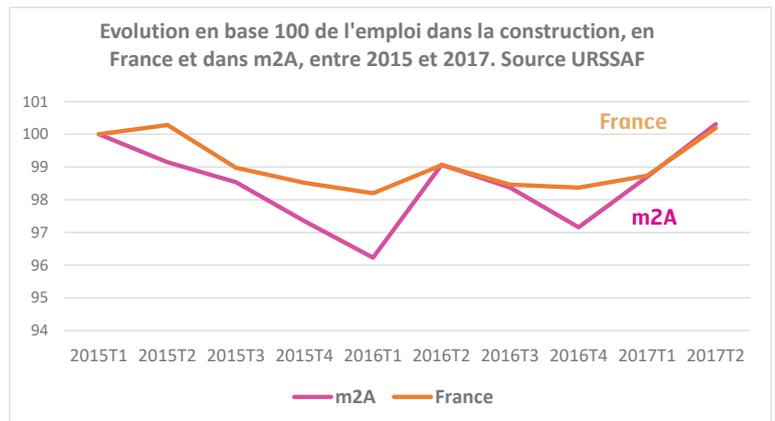
Deux périodes peuvent être distinguées. Du début 2015 au début 2016, les dynamiques d'emploi sont fortement orientées à la baisse, plus de 200 postes sont perdus.

A partir du début de l'année 2017, la situation se redresse et plus de 200 postes de travail sont recréés, dont une centaine pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

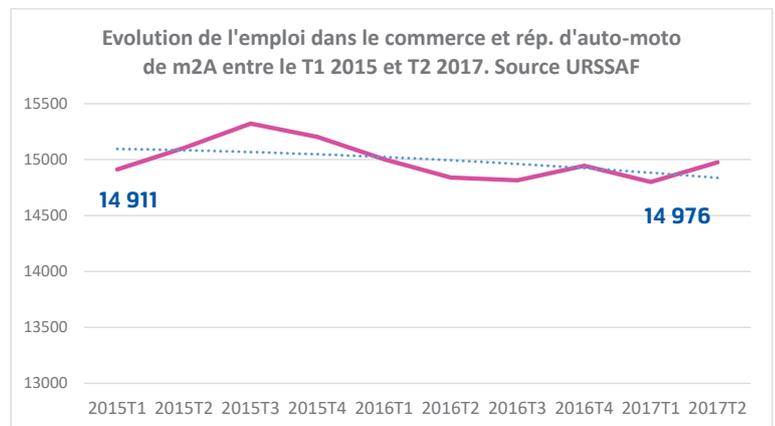
D'une manière générale, les variations trimestrielles sont plus marquées localement. Mais, sur l'ensemble de la période 2015/2017, **les évolutions de l'emploi dans la construction sont similaires en France et dans m2A**. Le secteur a retrouvé ses effectifs de début de période.



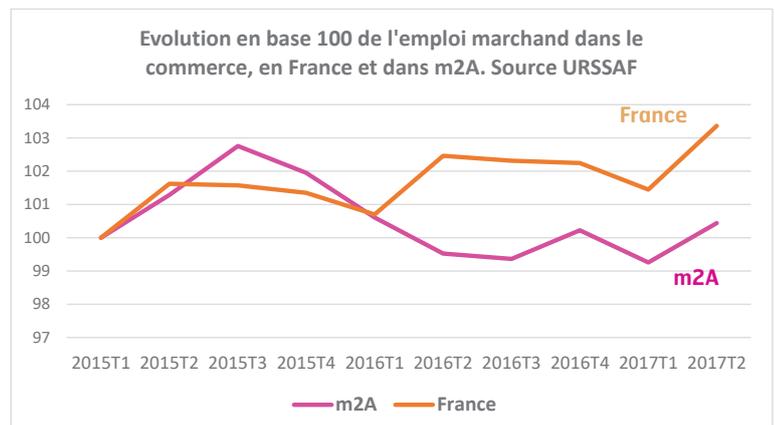
La reprise du secteur de la construction se poursuit



Au deuxième trimestre, les dynamiques nationale et locale sont proches



Le commerce voit ses effectifs se stabiliser



La reprise au 2<sup>nd</sup> semestre est plus faible qu'en France

## ➔ Le commerce : des effectifs stabilisés

Sur la période 2015/2017, les effectifs du secteur du commerce sont à peu près stabilisés avec une centaine de postes de travail créés. Néanmoins, les évolutions de l'emploi salarié depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 posent question. Avant cette date, les évolutions de l'emploi local sont proches des évolutions nationales. Depuis cette date, les dynamiques sont très différentes.

**Les effectifs locaux sont étales quand les effectifs nationaux ont crû de 3,4% depuis 2015.**

La situation de sur-offre commerciale dans la région mulhousienne explique sans doute en partie cette situation. Le nombre de commerces employeurs stagne localement alors qu'il augmente de 0,8% en France.

Sur les derniers trimestres, la croissance n'est que de 1,2% quand la croissance nationale des effectifs du commerce atteint 1,9%.



## ➔ Les services marchands : des créations d'emplois

Les services marchands sont toujours orientés à la hausse de l'emploi. Entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2015 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, ce secteur a gagné presque 1 300 postes de travail (soit 5,2% de croissance) notamment grâce à la contribution de quelques activités :

### Les principales activités créatrices d'emploi

Transport entreposage	+ 506
Hôtellerie restauration	+ 423
Services aux entreprises	+ 325

Et il n'y a pas d'activité qui serait massivement orientée à la baisse.

Les évolutions de l'emploi dans ce groupe d'activités sont proches des évolutions nationales. L'emploi augmente localement de 5,2% contre 6,1% au plan national, ce qui est tout de même assez remarquable dans la mesure où le territoire a du mal à capter certains emplois métropolitains (recherche scientifique et technique par exemple), dont les effectifs, au mieux, stagnent dans la région mulhousienne.

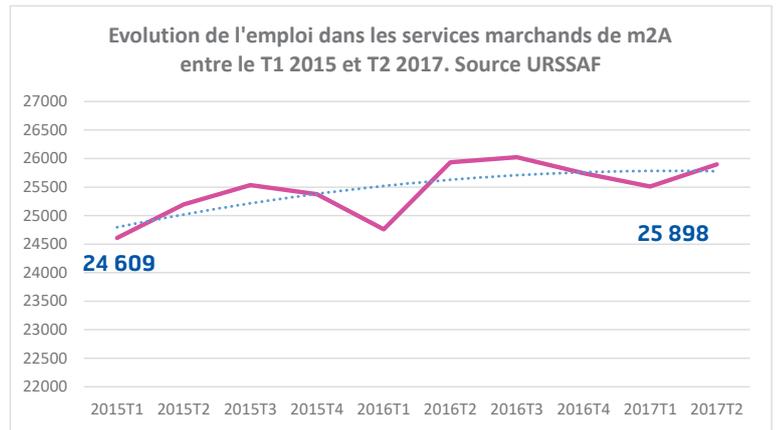
## ➔ Les services non marchands: timide reprise de l'emploi

Deux périodes se distinguent. Du début 2015 à début 2016, ces services perdent 200 emplois. Ils en regagnent ensuite 480, grâce à **un sursaut dans les activités de santé et les autres activités de services** (associations, réparation de biens domestiques et autres services personnels). Les autres activités (action sociale, art et activités récréatives, éducation...) sont stables.

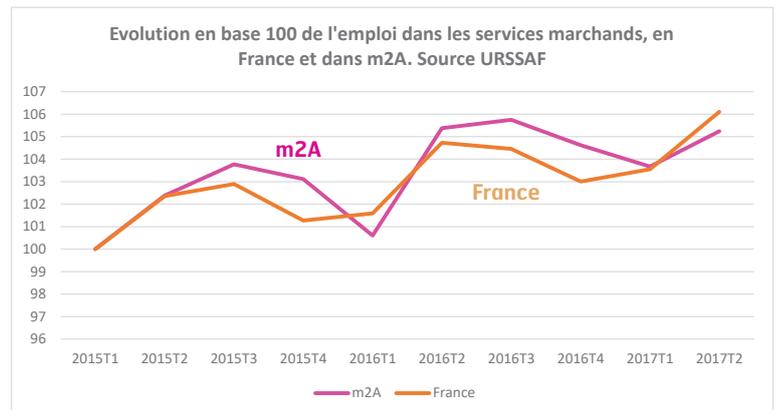
Au final, **le gain atteint à peine 280 emplois**, soit une croissance de 1,5% sur toute la période, ce qui est loin de la dynamique nationale qui atteint +3,3% d'emplois entre le début 2015 et le 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Sur le dernier trimestre, ces activités ont tout de même créé 130 postes de travail.

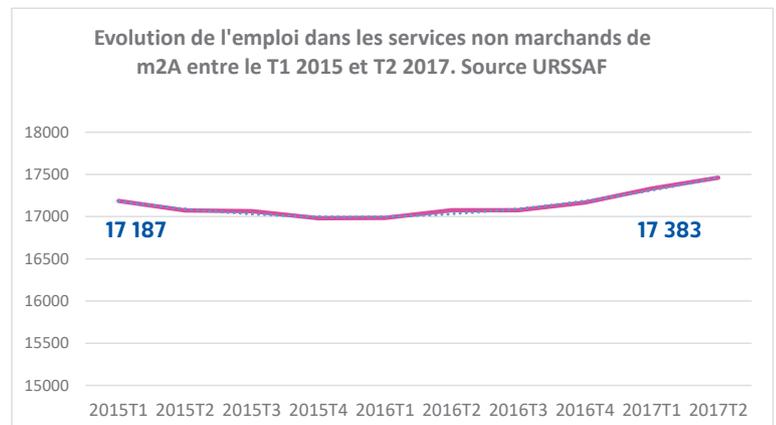
Le fait que ces activités soient déjà plus développées dans la région mulhousienne qu'en France explique sans doute en partie que la dynamique de création d'emplois y soit plus faible.



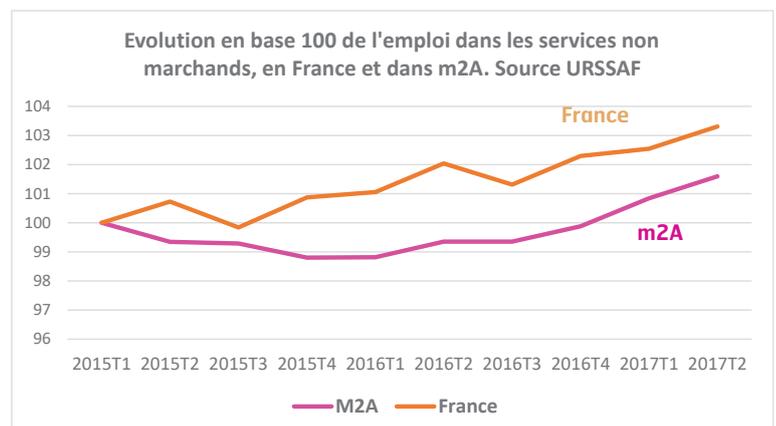
Après un creux en début 2016, les services marchands repartent à la hausse



Sur la période, l'évolution de l'emploi est proche de celle constatée en France



Les services non marchands sont très légèrement créateurs d'emplois



Avec une dynamique de création plus faible qu'en France



## L'intérim joue au yoyo

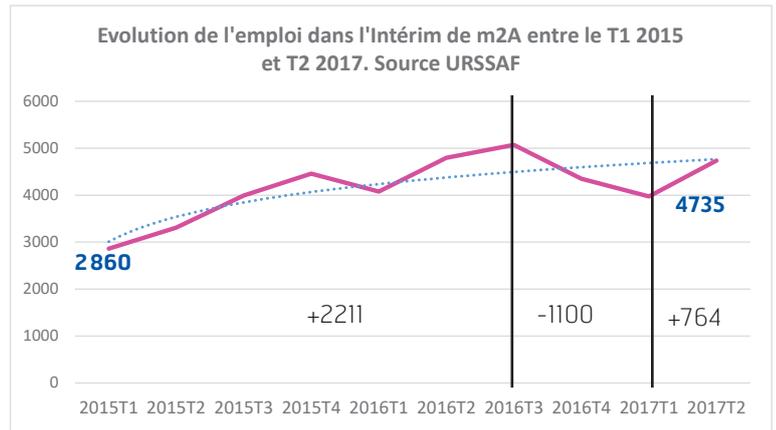
L'intérim a porté une large part de la reprise de l'emploi constatée depuis 2015. 2 200 postes d'intérimaires ont été créés entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2015 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

Changement de tendance fin 2016 et début 2017 avec plus de mille postes supprimés. Et reprise soutenue au 2<sup>nd</sup> trimestre 2017 avec plus de 700 postes créés.

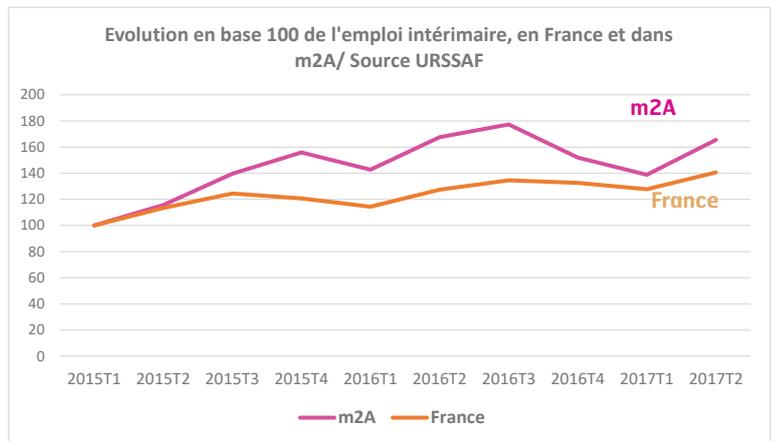
Au final, l'intérim, sur l'ensemble de la période, a presque gagné 1 900 postes, soit une croissance de 65%.

Comparativement à la situation nationale, il est clair que la croissance de l'intérim a été localement beaucoup plus forte (+65% contre +40% sur l'ensemble de la période), portée sans doute par un tissu industriel encore plus important qu'au plan national.

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017, la croissance locale est beaucoup plus soutenue : +20% par rapport au trimestre précédent, contre +10% pour la France.

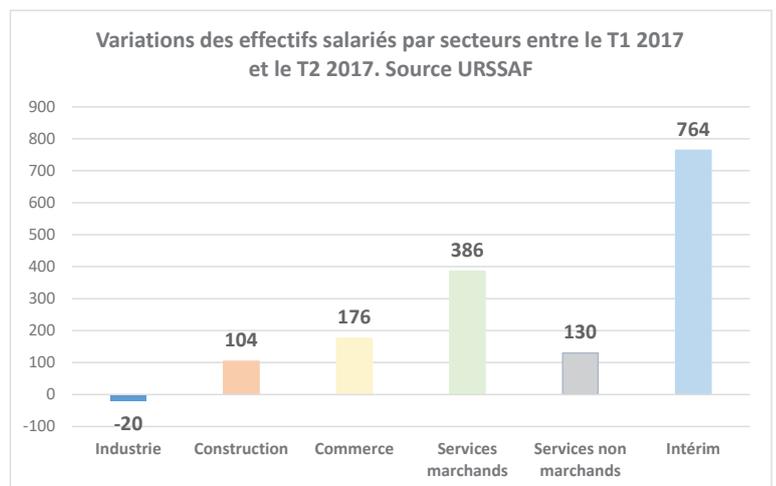


L'intérim, après une forte baisse fin 2016 et début 2017, repart à la hausse



Un secteur où les dynamiques sont fortes... et difficilement prévisibles

Une reprise portée par l'intérim, mais pas que...



### Les résultats du deuxième trimestre 2017 sont globalement satisfaisants.

Les différents secteurs sont plutôt orientés à la hausse de l'emploi, même les effectifs des activités industrielles sont stabilisés.



## La structure de l'emploi dans m2A

### Le poids des services se renforce, celui de l'industrie se réduit

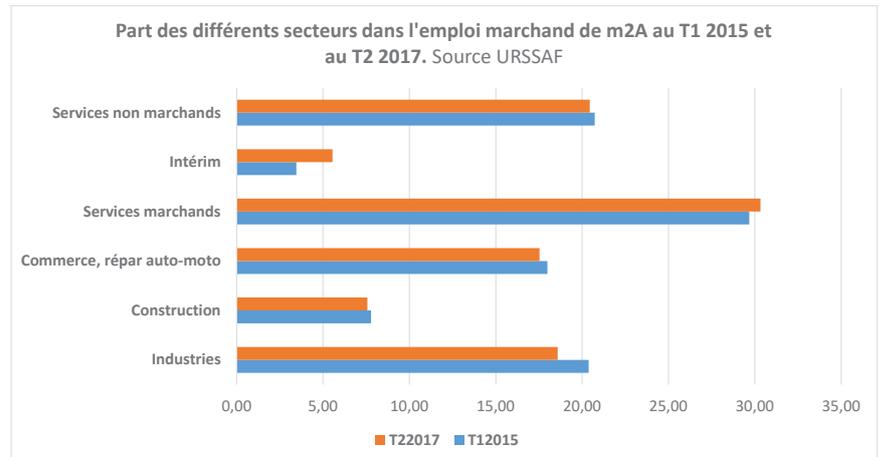
Le graphique ci-contre résume bien l'évolution de la situation locale :

- **moins d'emplois industriels** (-1 000 postes) et plus d'emplois intérimaires (+1875 postes). L'industrie ne représente plus que 18,6% des salariés du secteur marchand contre plus de 20% début 2015. L'intérim quant à lui gagne un point, à plus de 5,5% de l'emploi.
- **Légère croissance du poids des services marchands** qui représentent un peu plus de 30% de l'emploi.
- **Des variations peu sensibles du poids des autres secteurs** : construction, commerce et services non marchands.

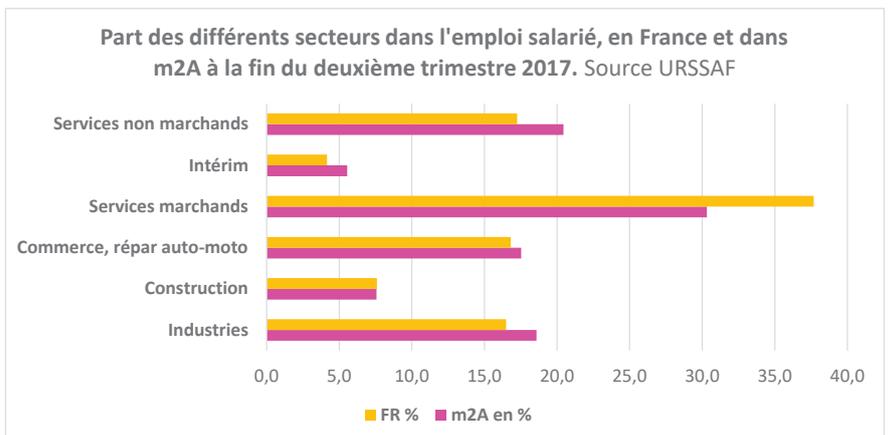
### Une structure de l'emploi cependant spécifique

Au regard de la répartition des emplois au plan national, la structure de l'emploi local se caractérise au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 par :

- **Une forte présence de l'emploi industriel.** Malgré les sévères pertes d'emploi dans l'industrie locale depuis le début des années 2000, le poids de l'industrie reste nettement plus élevé qu'au plan national (18,8% contre 16,5%).
- **Un poids plus important au plan local des services non marchands** (20,4% de l'emploi salarié contre 17,3% au plan national).
- **Des services marchands nettement moins présents localement** : 30,3% de l'emploi contre 37,7% en France. Et ce malgré la hausse de l'emploi dans les services que l'on constate localement année après année car cette croissance de l'emploi serviciel est plus faible qu'en France : +5,2% contre +6,4% en France entre 2015 et 2017.



Le poids de l'intérim et des services marchands s'est renforcé entre 2015 et 2017, tandis que celui de l'industrie a continué de se réduire.



Malgré ce, la part de l'emploi industriel reste plus importante localement qu'en France et celle des services marchands est nettement moindre qu'en France.

#### La question qui se pose est donc double.

Comment contenir le déclin des effectifs industriels ? L'exemple allemand est là pour montrer que ce déclin n'est pas inéluctable.

Sachant que l'essentiel des pertes d'emplois est relative à l'industrie automobile, il s'agit aussi de savoir comment diversifier l'économie locale, pour la rendre moins dépendante de l'industrie automobile. Un autre enjeu est de capter de nouveaux services, qui jouent un rôle non négligeable dans l'attractivité du territoire pour les activités les plus dynamiques et porteuses de valeur ajoutée.

L'agglomération mulhousienne a engagé de réels efforts pour que les entreprises industrielles s'engagent sur la voie de l'industrie du futur. Il est à souhaiter qu'une même stratégie soit déployée pour développer l'économie de services, notamment à destination des entreprises.

## Quels types de postes créés en 2015 et 2016 ?

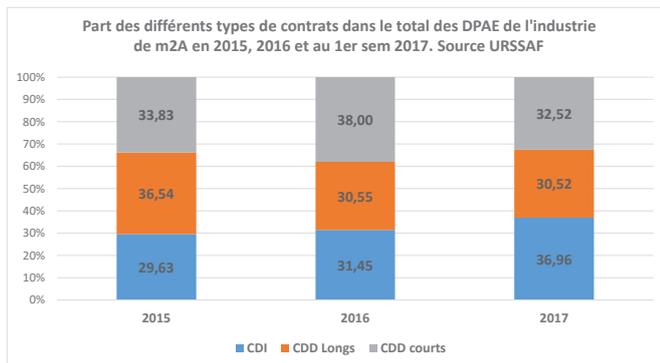
L'URSSAF a enregistré 33265 DPAE au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017. Chaque trimestre, entre 16 et 17 000 emplois, en moyenne, sont pourvus. Mais chaque secteur a ses propres règles de fonctionnement et la part de chaque secteur dans le total des DPAE n'a aucun rapport avec le poids du secteur dans l'économie locale. Certains secteurs privilégient les emplois stables, d'autres, multiplient les contrats courts.

### L'industrie : prime aux CDI

Les industries ne représentent que 5% du total des DPAE (soit 1 553 contrats), alors que ces activités représentent plus de 18% de l'emploi local. Cette faible part des embauches s'explique non seulement par une évolution de l'emploi plutôt négative, mais aussi par le fait que **les activités industrielles sont celles qui accordent le plus de place aux embauches en CDI**, dont la part s'est renforcée de 7 points entre 2015 et la mi 2017. Cette part s'établit à 37%.

La part des CDD courts s'est réduite, ils représentent, en 2017, 32% des contrats.

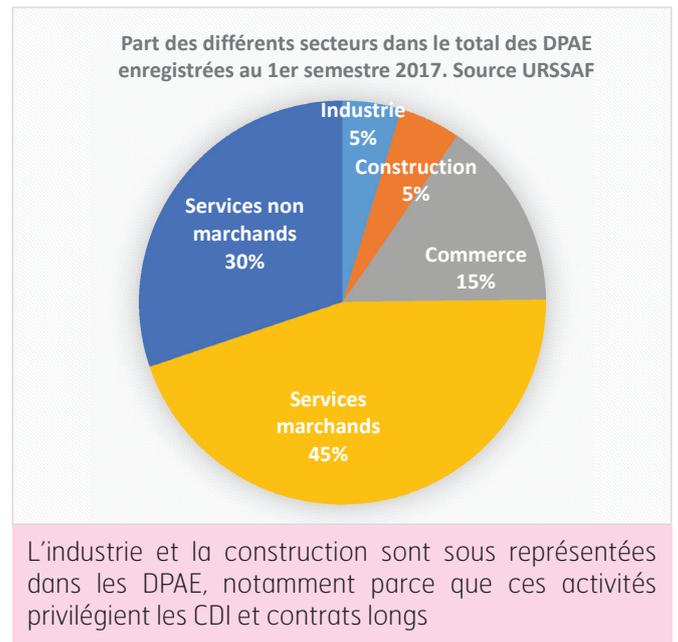
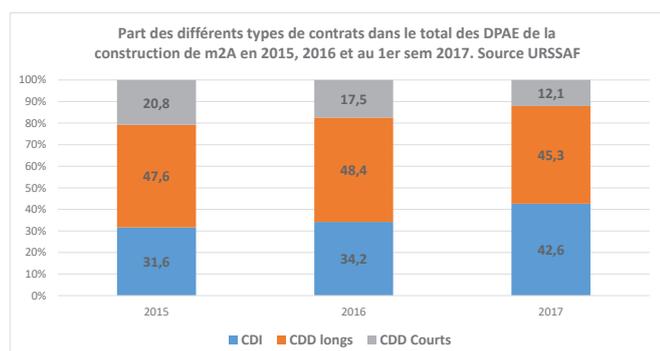
Les CDD longs ont également régressé (-6 points) et ne représentent plus que 30% des contrats.



### La construction : championne de la pérennité

L'URSSAF a enregistré 1 615 contrats dans les activités de construction au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

**Comme dans l'industrie, la part des CDI s'est renforcée (+11 points par rapport à 2015) pour s'établir à 42,6%.** De plus,

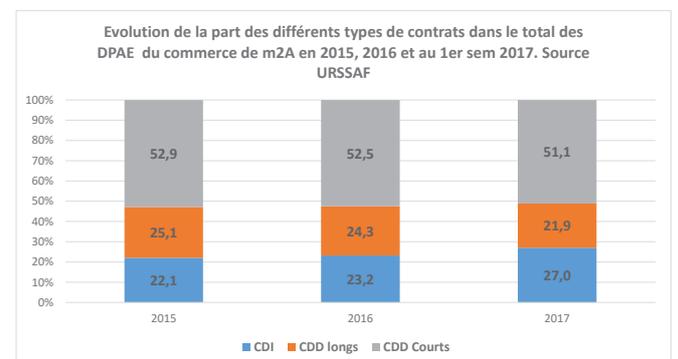


presque la moitié des embauches se font sur des CDD longs (42% des embauches en 2017).

**La caractéristique du secteur de la construction est de très peu faire appel à des CDD courts** qui ne représentent en 2017 que 12% des embauches. Cela s'explique probablement par la durée des chantiers qui exigent une certaine stabilité de la main d'oeuvre.

### Le commerce : en situation intermédiaire

**Avec le commerce, la logique change.** La part des CDI dans les embauches tombe aux alentours de 27%, avec toutefois une croissance de 5 points entre 2015 et 2017. Cette



#### A savoir

**La Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE)** est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.



croissance de la part des CDI s'est accompagnée d'une réduction à la fois des CDD longs (-3,2 points) et des CDD courts (-1,8 points).

Il n'en reste pas moins que le commerce fait un assez grand usage des CDD courts. **Plus de la moitié des embauches se font dans le cadre d'un CDD court** Cela s'explique sans doute par la nature cyclique des activités. Au moment des fêtes, lors des soldes, des promotions temporaires... les commerces embauchent pour de courtes durées et renouvellent les embauches autant que de besoin.

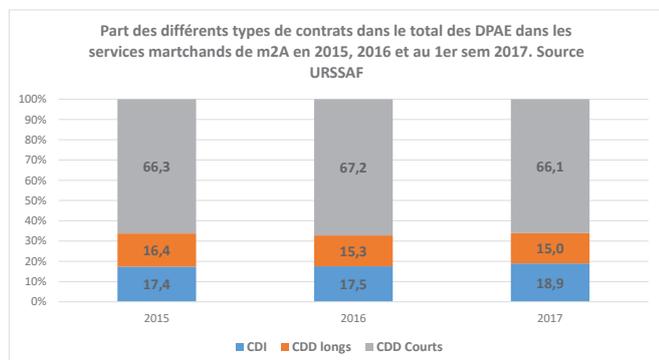
## Les services marchands : une croissance des effectifs alimentée par des CDD courts.

Avec l'économie de services, le rapport à l'emploi change radicalement, avec une «prime à la précarité» des postes de travail.

Dans les services marchands, la part des CDI dans les embauches n'est plus que de 18,95%, en très légère croissance par rapport à 2015 (+1,5 points).

La part des CDD longs est également très faible : 15% et en baisse de 1,4 point par rapport à 2015.

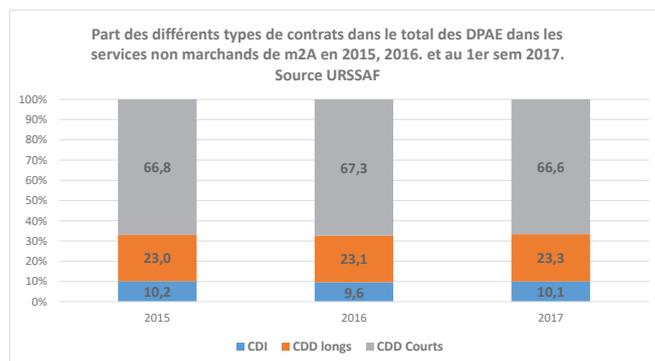
Logiquement donc, la part des CDD se maintient à un niveau élevé : deux tiers des embauches).



Dans le secteur des services marchands, **la création d'emplois s'alimente d'emplois précaires**. Ce qui rapproche de plus en plus les services marchands des services non marchands ; ils ont en commun une forte précarité de l'emploi. Le côté positif de ce fonctionnement est que le secteur peut offrir de nombreuses opportunités pour trouver, ponctuellement, du travail.

## Les services non marchands : une traditionnelle précarité

Même s'ils tendent à être rattrapés par les services marchands, **les activités de services non marchands présentent traditionnellement une forte précarité** et une forte rotation de l'emploi.



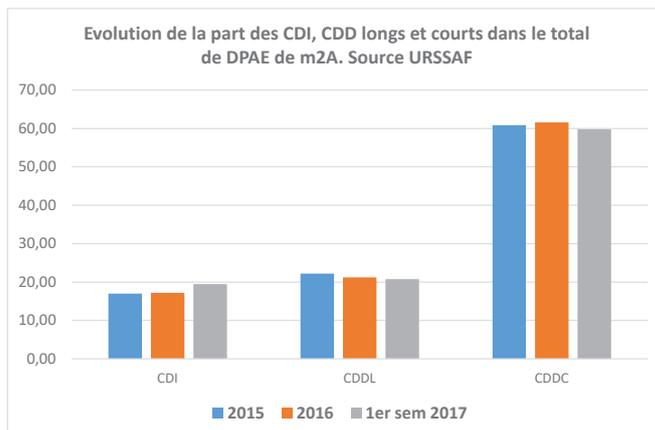
Ce fort renouvellement de l'emploi ressort peut-être de la précarité intrinsèque à certaines activités. Dans le secteur social par exemple, il y a beaucoup d'emplois dans le secteur des services à la personne où le turn-over est élevé. Dans le champ socioculturel ou associatif, l'incertitude des financements publics fait que les structures préfèrent embaucher en CDD plutôt qu'en CDI.

De fait, **le taux de CDI, n'est que de 10%**. Les CDD longs se maintiennent à 23%. L'essentiel des postes offerts est donc le fait de CDD courts : plus des deux tiers des embauches (66,6%) sont en CDD courts.

Les difficultés que rencontrent ces activités, risquent encore d'aggraver cette situation. Les effets de la réduction du nombre de contrats aidés à compter de 2018 mériteront d'être suivis de près.

La situation est donc très hétérogène, d'un secteur à l'autre. D'une manière générale, la part des CDI dans les embauches augmente dans l'industrie, la construction et le commerce. Par contre, elle n'augmente que très peu dans les services marchands et stagne dans les services non marchands.

Le taux de CDD courts se stabilise, hormis dans la construction où il baisse fortement. **Tout se passe comme si le marché se polarisait avec d'un côté des emplois plutôt durables et, de l'autre, des emplois beaucoup plus précaires**, de moins d'un mois.





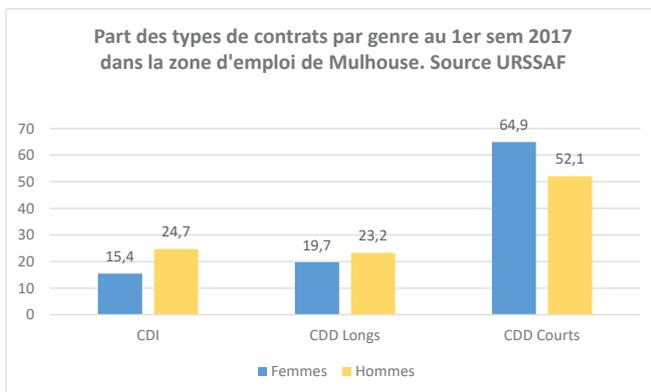
### Evolution de la part de chaque type de contrat entre 2015 et 2016, par secteur d'activité

	CDI	CDD longs	CDD courts
Industries	↗	↘	↔
Construction	↗	↘	↘
Commerce	↗	↔	↔
Serv marchands	↗	↘	↔
Serv non marchands	↔	↔	↔

Globalement, la part des CDI dans les embauches est croissante, ce qui peut signifier une certaine confiance dans l'avenir. Mais la part des CDD courts se maintient ce qui traduit un certain attentisme... Ce sont les CDD longs qui en font les frais avec une décroissance de leur part dans le total des DPAE entre 2015 et 2017.

## L'emploi des femmes est beaucoup plus précaire

**La polarisation du marché du travail concerne au premier chef les femmes.** Dans la zone d'emploi de Mulhouse, les femmes, occupant davantage d'emplois de services que d'emplois industriels ou dans la construction, sont nettement plus recrutées en CDD courts et nettement moins en CDI que les hommes.



## Les plus de 50 ans sont les plus précarisés

Les trois classes d'âge proposées par l'URSSAF ont des chances différentes d'obtenir des contrats pérennes ou courts.

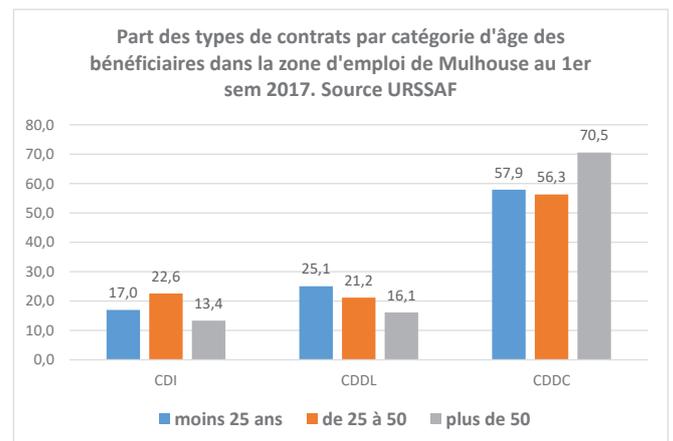
Les actifs bien engagés dans leur vie professionnelle (les plus de 25 ans et moins de 50) sont embauchés à 43,7% avec des contrats CDI ou CDD longs (en hausse de 2,8 points par rapport à 2016). Ils sont tout de même 56% donc à avoir des contrats courts.

Les plus jeunes ont nettement moins d'opportunités de décrocher un CDI. Ils ne sont que 17% dans ce cas, mais ils obtiennent plus souvent des CDD longs (25%). C'est pourquoi la part des jeunes embauchés en CDD courts est à peine supérieure (57,9%) à celle de leurs aînés.

### A savoir

Les données relatives aux DPAE des femmes et des hommes et aux entreprises selon leur taille, ne sont pas disponibles à l'échelle des agglomérations. Nous exploitons donc les données de la zone d'emploi qui est l'échelle la plus proche. Pour mémoire la zone d'emploi de Mulhouse inclut le bassin de Thann-Cernay.

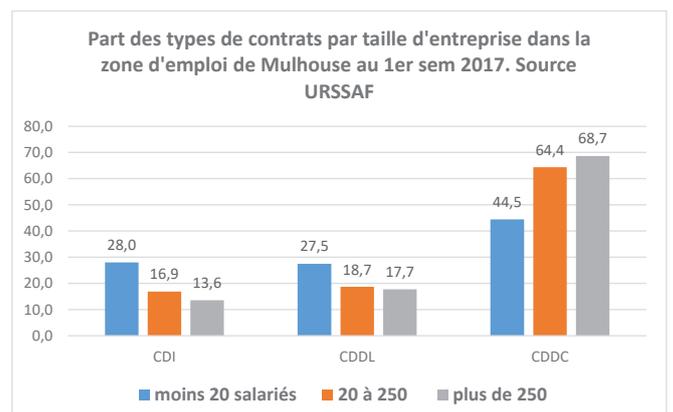
Pour les plus de 50 ans par contre, on note un très faible taux de CDI (13,4%), comme les jeunes, mais ils ne bénéficient pas, contrairement à eux, de contrat dits longs. **Le taux de précarité explose donc pour les plus âgés avec 70,5% de CDD courts.**



## Les grandes entreprises championnes de la précarité

Les comportements d'embauche diffèrent selon la taille des entreprises.

**Plus les entreprises sont petites, plus elles tendent à embaucher en CDI ou sur des contrats longs.** Ainsi, les moins de 20 salariés ont embauché, en 2017, plus de la moitié (55,5%) en CDI ou contrats longs. Les entreprises ayant de 20 à 250 salariés ne sont plus que 35% dans ce cas et les plus de 250 salariés les contrats longs ne représentent que 31,3% des embauches. **Les plus grandes entreprises privilégient donc les contrats courts** qui représentent plus des deux tiers des embauches (68,7% des DPAE concernent un contrat de moins d'un mois).



**Document réalisé par**

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne  
[www.aurm.org](http://www.aurm.org)

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE  
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

**Rédaction :** Didier Taverne,  
[didier.taverne@aurm.org](mailto:didier.taverne@aurm.org)  
Novembre 2017

*Toute reproduction autorisée avec mention précise  
de la source et la référence exacte.*